

## 1. Contexte

Écopôle souhaite confier à un prestataire extérieur la mise en page du Carnet de balades.

Il s'agit d'une brochure qui regroupe les activités de découverte de la nature et les animations sur la nature et l'environnement en Loire-Atlantique proposées par le réseau de l'environnement d'Écopôle (adhérents et partenaires).

La brochure est imprimée à 30 000 exemplaires et diffusée dans plus de 200 lieux en Loire-Atlantique.

Le Carnet de balades est soutenu financièrement par le Conseil départemental de Loire-Atlantique et par Nantes Métropole.

Le projet « Carnet de balades » inclus aussi un site internet [www.baladesenloireatlantique.fr](http://www.baladesenloireatlantique.fr). Une refonte du site est en cours et sera effective pour l'édition 2021. La refonte du site internet ne fait pas partie de la présente consultation. Néanmoins, les livrables comprennent des fichiers numériques adaptés au web pour harmoniser les deux outils.

Afin de répondre à ses besoins, Écopôle souhaite travailler avec le même prestataire pour une durée de 3 ans. Cette offre comprendra un engagement sur un an (décembre 2020 – novembre 2021) avec possibilité de reconduction non contractuelle (décembre 2021 – novembre 2022 et décembre 2022 – novembre 2023).

### 1A. Présentation de l'association

Créée en 2000, Écopôle, est un réseau d'acteurs locaux constitué d'associations, d'entreprises, de partenaires institutionnels et d'adhérents individuels agissant dans le domaine de l'environnement et du développement durable. Labellisé en 2003 « Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement [CPIE] du Pays de Nantes », Écopôle anime un réseau d'une centaine d'associations et plus de 150 organisations autres qui collaborent dans le domaine de l'information et de l'éducation au développement durable.

Écopôle est un projet partagé, conjuguant de façon originale autonomie et volonté d'accompagner l'action publique au service du territoire métropolitain. L'association développe et anime des actions vers différents publics : scolaires, extra-scolaires, enseignants, techniciens, animateurs, habitants...

Accompagnés par l'équipe technique, ses adhérents expérimentent de nouvelles formes d'actions sur des sujets aussi variés que la préservation de la biodiversité, la mobilité, l'énergie, la santé, l'alimentation, la qualité de l'eau et les déchets.

Plus d'informations : <http://www.ecopole.com/l-association/qui-sommes-nous>

### 1B. Nos valeurs

Au delà des valeurs de base comme l'éducation de tous et pour tous et l'adhésion aux objectifs d'un développement plus durable, les membres du réseau d'Écopôle reconnaissent la nécessité de respecter des principes fondamentaux de fonctionnement en réseau. Ces principes traduisent une référence à des valeurs communes :

- Une approche humaniste de l'environnement,
- La promotion de la citoyenneté,
- Le respect de la démarche scientifique,
- L'autonomie et la responsabilité collective,
- La solidarité,
- Le dialogue pour le co-développement

## **2. Les objectifs du *Carnet de balades***

Apporter au public de « baladeurs » de milieu urbain (notamment de l'agglomération nantaise) une offre globale de sorties environnementales ouvertes à tous, ludiques, conviviales et possédant un fort contenu en matière d'environnement.

Montrer et faire comprendre que les grands enjeux environnementaux se jouent à notre porte.

Démontrer que le merveilleux et l'étonnant peuvent être à la porte de chez soi.

### 2A. La Cible

Les habitants de Loire-Atlantique

Notre public est celui pour qui l'environnement représente une donnée importante, mais pas forcément la donnée prioritaire.

Public de baladeurs en recherche de curiosité c'est-à-dire :

- celui pour qui la balade doit être à la fois un moment de plaisir, voire d'émotion, mais également un moment de découverte et d'apprentissage ;
- celui qui veut montrer, faire découvrir à ses enfants les fonctionnements de son environnement ;
- celui qui construit et prévoit ses sorties.

## **3. Le support et la diffusion**

La brochure à réaliser est un catalogue qui regroupe un large éventail de sorties sur la période avril à décembre. La brochure est éditée à 30 000 exemplaires et diffusée gratuitement à Écopôle, dans les offices de tourisme de Loire-Atlantique, les mairies et les administrations et institutions ayant vocation à recevoir du public dans l'agglomération nantaise, les membres partenaires d'Écopôle.

### 3A. Historique de la brochure

La première édition du *Carnet de balades* date de 2001. En 2021, Écopôle éditera le 22<sup>e</sup> *Carnet de balades*.

Le *Carnet de balades* est ancré dans le paysage touristique : les habitants comme les offices de tourisme se renseignent sur sa date de sortie une quinzaine de jours avant qu'elle ne soit effective.

### 3B. Univers graphique

En 20 ans, la brochure a connu plusieurs univers graphique.

Depuis le premier numéro, nous nous attachons à ce que la brochure soit illustrée d'une manière séduisante pour attirer un public le plus large possible. Tous les styles graphiques sont possibles : dessins, peintures, collages, montages photographiques, techniques mixtes, etc. La fantaisie n'est pas exclue mais les espèces de plantes et d'animaux représentées devront être très majoritairement locales.



Quelques exemples :

(les visuels peuvent être fournis en pdf sur demande - L'édition en cours du *Carnet de balades* est visible sur <http://www.baladesenloireatlantique.fr/>)



## 4. Tâches à effectuer

- Montage et exécution de la maquette d'un document de 48 pages + couverture, intitulé :

*Carnet de balades*

*sorties natures et environnement en Loire-Atlantique*

- Fourniture d'un fichier numérique HD pour impression
- Fourniture d'un fichier numérique BD pour le web (brochure)
- Fourniture d'un bandeau web pour la page d'accueil du site internet
- Fourniture des fichiers numériques des illustrations réalisées

### 4A. Modalités de collaboration

- a) fourniture par le prestataire des premières propositions de mise en page
- b) envoi au prestataire des remarques générales et des suggestions d'Ecopôle
- c) fourniture par le prestataire de mises en page conformes à ce qui a été convenu à l'issue des échanges

À la demande d'Ecopôle, le prestataire pourra être en relation directe avec l'imprimeur afin de transmettre les fichiers.

## 5. Description détaillée de la brochure à réaliser

Brochure de 48 pages + couverture 4 pages :

Impression sur papier : 115 g/m<sup>2</sup>/Couché recyclé Cyclus print ou papier blanchi sans chlore, issu de forêts gérées durablement/Impression (encres végétales)/quadrichromie recto/verso

Reliure : brochage 2 piqûres métal à cheval

Format fini : 155 x 220 mm à l'italienne

Quantité : 30 000 exemplaires

Les balades sont organisées habituellement par thématiques de la manière suivante :

- Les espaces naturels sensibles (partenariat avec le conseil départemental de Loire-Atlantique)
- Curieux de nature [sorties sur le thème de la biodiversité]
- Les pieds dans le sable [sorties sur le thème des zones humides]
- Au fil de l'eau [sorties sur le thème des zones humides]
- À tire d'ailes [sorties ornithologiques]
- Passion paysanne [sorties sur le thème de la découverte du monde agricole]
- Potasser son potager [ateliers sur le jardinage et visites de jardins]
- Le naturel au quotidien [sorties sur les thématiques diverses : alimentation, bien-être, écogestes, mobilité...]
- Les escapades [sorties nature plus sportives]
- Artistes en herbe [Ateliers artistiques]

+ un édito

+ un agenda

+ le répertoire des acteurs

+ une carte du département

+ des encarts informatifs ou ludiques

+ des encarts publicitaires

## 6. Fourniture des documents par Écopôle

- Charte graphique Écopôle [logo Écopôle + label CPIE]
- Textes fournis en version .doc. ods ou .pdf organisés par rubrique
- Logos fichiers numériques fournis
- Insertion publicitaire : fichiers numériques fournis

## 7. Détails du devis à fournir

Il est demandé au prestataire de chiffrer explicitement et distinctement :

- La mise en page du document : Les propositions de tarifs devront intégrer les postes de conception graphique suivants :
  - Exécution de la maquette 52 pages
  - Création :
    - 20-30 illustrations petites illustrations pour les pages
    - 10 illustrations pour les entrées de rubriques
    - 1 carte du département en lien avec la proposition graphique [en option]
    - 1 illustration de couverture
    - 1 illustration de 4<sup>e</sup> de couverture
    - 1 illustration pour la bannière du site web [page accueil]
    - Adaptation graphique [pour la mise en exergue de certaines informations]
  - Les modifications le cas échéant
  - Livraison fichier numérique

La prestation comprendra également :

- La fourniture du fichier source
- La cession des droits sur la maquette proposée

## 8. Budget

Le budget annuel des 3 précédentes éditions était de 4500 €

## 9. Calendrier prévisionnel

- Consultation : du 20 septembre au 20 novembre 2020
- Choix du candidat : au plus tard le 30 novembre 2020
- Brief de démarrage : début décembre 2020
- Proposition maquette et illustrations : au plus tard fin février 2021
- Fourniture des textes pour la mise en page : à partir du 15 février et au plus tard fin février 2021
- Bouclage : pour le 15 mars 2021 au plus tard

## 10. Livraison et paiement

Fichiers numériques en HD [cf. détails au point 7].

Modalités de paiement : Acompte 30 % à la commande et paiement à 30 jours après livraison des fichiers.



## 11. Modalités de réponse

Les candidats devront envoyer une proposition détaillée :

- une note présentant l'agence, ses moyens (technique, humain, organisationnel) et ses références dans le domaine de la communication print, notamment dans le secteur du tourisme ou de l'environnement et/ou une brève lettre présentant ses motivations à travailler sur des thématiques environnementales et dans un contexte associatif.

- 3 propositions de mise en page : la première de couverture, une page de début de rubrique (avec un grand visuel et le début des présentations de balades), 3-4 propositions de petites illustrations pouvant agrémenter les pages de présentations de balades.

Le ou la candidat.e peut s'il le souhaite envoyer deux propositions dans des partis pris graphiques très différents.

- un devis détaillé [cf. détails au point 7].

Les propositions devront être adressées au plus tard le 20 novembre 2020 par la poste ou par email à l'attention de :

Sylvie Guibert

Écopôle CPIE Pays de Nantes

17 rue de Bouillé – 44000 Nantes

sylvie.guibert@ecopole.com

Le candidat définitif sera désigné au plus tard le 30 novembre 2020.

Personnes à contacter pour toute information complémentaire :

Sylvie Guibert, chargée de ressources en environnement et développement durable

sylvie.guibert@ecopole.com - tél. 02 72 00 91 61

## 12. Critères d'attribution

L'offre la plus avantageuse économiquement sera retenue pondérée par les critères suivants :

- Références du prestataire dans des opérations similaires et moyens mis à disposition. Ce critère sera analysé sur la note méthodologique, les exemples de réalisation et les références du prestataire.

- Intérêt voire connaissances au sujet de la nature

- Capacité à collaborer sur le projet durant 3 ans.

- Localisation du prestataire en Loire-Atlantique.

